

## CERTIFICAT MEDICAL PREALABLE A LA COMPETITION

Je soussigné, Docteur ..... atteste que :

M./Mme/Mlle.....

**Ne présente aucune contre-indication à la pratique du judo en « COMPETITION »**

Fait à ..... le, .....

Tampon et signature du médecin :

**Pour les judokas possédant un passeport sportif valide, pensez à faire signer celui-ci par votre médecin.**

**Merci de présenter Certificat Médical + Passeport sportif signé à l'inscription**

— [www.judo-club-blanzynois.fr](http://www.judo-club-blanzynois.fr) —

06 31 69 55 63 —



### AUTORISATION PARENTALE

**En application de l'article R. 232-52 du code du sport**

Je soussigné(e) (Nom Prénom) : .....Père, Mère, représentant(e) légal(e),

Autorise, pour **une période allant jusqu'à sa majorité** l'enfant mineur ou du majeur protégé :

(Nom - Prénom) .....

A subir tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prélèvement de sang, de cheveux, d'ongles...) effectué dans le cadre de la lutte contre le dopage. Je prends note que l'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. Le refus est sanctionné comme un résultat anormal (positif).

Ce document devra être présenté au préleveur lors d'un contrôle antidopage invasif.

Fait à ..... le .....

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »:

NB : Un contrôle antidopage peut avoir lieu en compétition ou hors compétition. **L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération. (comme une suspension de toutes compétitions de 2 ans).** les judokas procédant la dernière « génération » de passeport sportif adulte (>2013) trouveront cette même autorisation en 1<sup>ère</sup> page et devront la remplir en complément de ce document.